

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES
Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

N°64/16

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 22	Votants 27
Date de Convocation	07 octobre 2016		
Séance du	L'an Deux Mille Seize, le 14 octobre		
Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel MACH, Maire			
Etaient présents : MM. D. MACH – J.Ch. MORICONI – H. BARBAROS - Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – M. BAYLAC - LUQUET – A. CORDERO - F. VÉLU - A. FOURNIER - J.L. ENGROVA –Y. DURAND – J-P. AURIAC – M. BOURSIER - D. CREN – V. GUILLEMIN - C. MARTINEZ- A. CAUVELET - M. ENGROVA - Ch.BALDO - Ch. PAGES - S. CAUSSIGNAC – Y.PLANTEROSE			
Absents excusés ayant donné procuration : P. DONOT à Ch. PAGES - A. BERNARD à V. GUILLEMIN - S.VILA à H. BARBAROS - C. LEVY à J.Ch. MORICONI - M. VIDAL à J.Ch. VERGEYNST			
Secrétaire de Séance : M. J.Ch. MORICONI			

Objet : Convention de fonctionnement du RAM avec la Commune de Pézilla-la-Rivière

Suite à la dissolution du SIVOM au 31/12/2015, une première convention avait été signée avec la Mairie de Pézilla-la-Rivière afin de fixer les conditions de fonctionnement du RAM. Monsieur le Maire explique qu'il convient à présent de signer une nouvelle convention, avec la commune de Pézilla-la-Rivière, afin de permettre au RAM de continuer à exercer ses missions.

Le Maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :

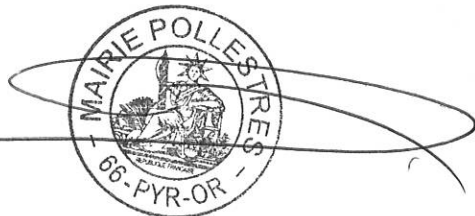
- **APPROUVE** la convention de fonctionnement du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) jointe à la présente délibération
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document lié à ce dossier

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
 POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire

Daniel MACH

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
 Le
 Publication ou Notification
 Le



1
REÇU EN PRÉFECTURE

le 26/10/2016

Application agréée E-legalite.com